

BELLES HISTOIRES

CHANTIERS NATURE DANS LES COLLINES SOUS-VOSGIENNES



En 2002, l'association **Intercommunale «Orchidée»** a été créée par les communes de **Westhalten, Orschwihr, Soultzmatt et Osenbach** pour gérer les milieux naturels remarquables présents sur leur ban communal.

REPÈRES

 Haut-Rhin
12 communes

 472 ha



Claudia CARIDI
Chargée de mission
03 89 77 90 20
c.caridi@parc-ballons-vosges.fr



LE + PROJET



La réussite de ce projet repose sur sa capacité à concilier les activités humaines et le respect de l'environnement et à rassembler tous les acteurs locaux dans ce sens.

Accompagnée par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges dans le cadre de l'animation Natura 2000 du site des « Collines sous-vosgiennes », l'association propose, depuis août 2020, un rendez-vous hebdomadaire aux citoyens pour participer à la restauration des landes sèches.

LE CONCEPT

Soucieux de la qualité de son environnement, un élu local a souhaité, dans le cadre d'un collectif soutenu par le Parc, impliquer davantage les citoyens à la sauvegarde de leur patrimoine en les conviant tous les lundis matin à des chantiers nature participatifs.

Pour cela, des invitations sont publiées dans les bulletins communaux pour expliquer la démarche, préciser l'avancement des travaux et inviter un maximum de personnes.

L'animateur du site Natura 2000 se rend régulièrement sur place pour sensibiliser les bénévoles et communiquer sur les enjeux et actualités du site.

UNE IMPLICATION DES CITOYENS GRANDISSANTE

Ces rendez-vous permettent une implication forte des habitants qui s'approprient à leur rythme les milieux sur lesquels ils travaillent tout en partageant un moment de convivialité avec leurs voisins, amis...

Une centaine de chantiers représentant de nombreuses heures de travaux manuels bénévoles ont ainsi déjà profité à l'entretien du site Natura 2000 des Collines sous-vosgiennes.

L'engouement est tel qu'une réflexion est ouverte sur les travaux qui pourraient être proposés aux habitants durant la période estivale où les interventions sont proscrites.



GESTION / ANCRAGE TERRITORIAL / COMMUNICATION

